



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

service national

Question écrite n° 6254

## Texte de la question

M. Jean-Michel Ferrand attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le cas des jeunes gens soumis aux obligations militaires qui souhaiteraient bénéficier du report d'incorporation prévu à l'article L. 5 bis A, voté lors de l'examen du projet de loi de réforme du service national, lors de la séance du 21 octobre 1997. En effet, cet article prévoit le report d'incorporation des jeunes gens titulaires d'un contrat de travail de droit privé à durée indéterminée. Or qu'en est-il pour les jeunes gens qui, par exemple, ont réussi les épreuves du concours PLP 2, et ont intégré la fonction publique de l'éducation nationale à la rentrée scolaire de septembre 1997 ? Pourront-ils bénéficier également de cette mesure, alors qu'ils ne sont pas encore titulaires d'un poste ? Il lui demande quelles mesures il entend prendre afin que les jeunes fonctionnaires, soumis aux obligations militaires, puissent également bénéficier de cette nouvelle forme de report.

## Texte de la réponse

La loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a inséré un article L. 5 bis A dans le code du service national, permettant aux jeunes gens titulaires d'un contrat de travail de droit privé de bénéficier d'un report d'incorporation. Cette disposition, visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, concerne exclusivement les personnes ayant un contrat de travail de droit privé. En effet, cette mesure ne saurait s'appliquer aux jeunes fonctionnaires qui, compte tenu de leur régime statutaire, bénéficient d'une situation fondamentalement différente de celle des salariés du secteur privé, soumis au code du travail. Ainsi, l'extension du report prévu par l'article L. 5 bis A, aux jeunes gens qui ont réussi les épreuves du concours de PLP 2, n'est pas envisagé, dans la mesure où elle conduirait à une dispense de fait, pour les fonctionnaires, de toute obligation du service national.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Michel Ferrand](#)

**Circonscription :** Vaucluse (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6254

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 novembre 1997, page 4013

**Réponse publiée le :** 22 décembre 1997, page 4776